



MINISTÈRE DU NUMÉRIQUE  
ET DE LA DIGITALISATION

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

## NOTE DE PRESSE

### **LABELLISATION DES START-UP AU BENIN : L'APPEL A CANDIDATURES AU PROFIT DES MICROS, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES EST LANCE**

Dans le cadre de l'application des dispositions du décret n°2023-095 du 22 mars 2023, un appel à candidatures est lancé, en ligne du 2 au 12 décembre 2024, au profit des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) béninoises désireuses d'obtenir le label start-up.

Les Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) béninoises intéressées doivent remplir les conditions ci-après :

- avoir la qualité de micro, petite et moyenne entreprise depuis six (06) années au plus à la date du dépôt de la demande ;
- avoir réalisé ou soumis à autorisation, une innovation dans les secteurs du numérique, de la santé, du tourisme, de l'agriculture ou de la technologie ;
- avoir développé ou commercialisé un produit ou un service à forte valeur ajoutée et dont le modèle économique est répliquable à plus grande échelle.

A cet effet, les micros, petites et moyennes entreprises intéressées sont invitées à postuler en ligne du 2 au 12 décembre 2024 sur le portail national des services publics à l'adresse : <https://service-public.bj/public/services/service/PS01345>

Pour tout complément d'information, veuillez écrire à l'adresse suivante : [secretariat1.ctl@gouv.bj](mailto:secretariat1.ctl@gouv.bj)